

## Auxiliaire de Vie Sociale sur le Montreuillois

### Le métier

L'auxiliaire de vie sociale **accompagne** à leur domicile, des personnes qui en ont besoin.

L'auxiliaire de vie est une personne **qualifiée**, elle exerce son métier de façon **autonome**, mais sous la responsabilité d'un référent, elle n'est jamais **isolée**

L'auxiliaire de vie **favorise l'autonomie**

### Conditions d'exercice

L'auxiliaire de vie travaille au domicile des personnes, parfois en horaires décalés, elle peut faire des gardes de nuit, elle se déplace, **mais ses déplacements sont indemnisés** et comptabilisés comme temps de travail.

L'auxiliaire de vie travaille en **équipe**, elle est elle-même **accompagnée** sur toutes les problématiques qu'elle rencontre, notamment par la formation.

### Les activités

**Accompagner** les personnes dans les activités de la vie quotidienne :

- aide au lever
- aide à la toilette
- courses
- préparation des repas
- aide au repas
- gestion administrative quotidienne
- activités de loisir

**Communiquer** des informations sur la situation de la personne et informer les interlocuteurs concernés (infirmières, responsables de secteur, familles...)

### Critères de recrutement

Le Diplôme d'état AVS est la voie prioritaire

Le bac pro métiers du domicile est également bien considéré

Associé à une expérience d'au moins 3 années ou à la Mention Complémentaire Aide à domicile, le BEP Carrières Sanitaires et Sociales est également une clé d'entrée.

Le titre professionnel d'Auxiliaire de Vie aux Familles est également un diplôme valorisé

Dans une moindre mesure, le diplôme d'AMP peut intéresser les employeurs

**Le permis B est indispensable**